

LE CAMP D'INTERNEMENT DE COMPIEGNE

Sabine PEIFFERT

Laurent JOUIN

L'histoire de l'internement en France pendant la Seconde Guerre mondiale s'inscrit pleinement dans le cadre des débats soulevés par l'actualité commémorative. Elle pose, avec insistance, d'inévitables questions de responsabilités. Celles, bien sûr, du régime de Vichy, maintenant clairement établies mais que certains souhaiteraient encore mettre entre parenthèses de l'histoire nationale. Celles d'un appareil d'Etat tout entier qui, bien qu'hérité sans grand changement du régime précédent⁽¹⁾, se plia sans scrupules à l'arrestation puis à la déportation de ceux que Vichy et l'occupant s'entendaient à poursuivre : Juifs, étrangers, francs-maçons et communistes. Celles, enfin, du pays reconnues bien tard par un président de la République⁽²⁾.

Rien d'étonnant, donc, à ce que, devant tant d'enjeux, l'histoire des camps d'internement en France ait été longtemps occultée. Elle risquait de porter trop rudement atteinte à l'idéal de la nation. Alain Resnais dut, par exemple, en 1955, masquer dans *Nuit et Brouillard* un képi de gendarme français qui apparaissait sur l'un des plans du film.

Progressivement, toutefois, la mémoire des années noires se fait moins sélective et, grâce notamment aux travaux d'Anne Grynberg et Denis Peschanski⁽³⁾, le voile se lève en partie sur "Les camps de la honte".

Dans ce réseau des camps destinés à interner, avant déportation, les prisonniers politiques et raciaux, celui de Compiègne peut se prévaloir d'une triste spécificité. Au

moins pour trois raisons :

- la première tient à sa fonction. Compiègne fut, et de loin, le premier centre de déportation des prisonniers politiques.
- la seconde relève de son statut. Ce fut le seul camp en France à n'avoir jamais dépendu que de l'administration allemande⁽⁴⁾.
- la troisième, d'ordre historiographique, découle des deux autres. Cette spécificité l'a exclu, sauf mentions succinctes, des études d'ensemble.

L'histoire du camp de Compiègne reste donc à faire. Cet article ne saurait y prétendre mais entend simplement, à l'aide essentiellement des témoignages d'anciens internés, en retracer les moments les plus importants.

I - ROYALLIEU, CAMP DE TRANSIT

Etrange destin que celui de Royallieu...

Dans ce faubourg du sud de Compiègne où en 1153, la reine Adélaïde, veuve de Louis VI fit construire une maison royale (d'où le nom de Royal-lieu), les nazis ont installé un camp d'internement qui, de juin 1941 à août 1944, fut "le troisième par ordre d'importance des camps (contrôlés) par les autorités allemandes en France pendant la Deuxième Guerre mondiale, après le camp de concentration du Struthof et celui d'internement de Drancy"⁽⁵⁾.

Des casernes au Frontstalag 122

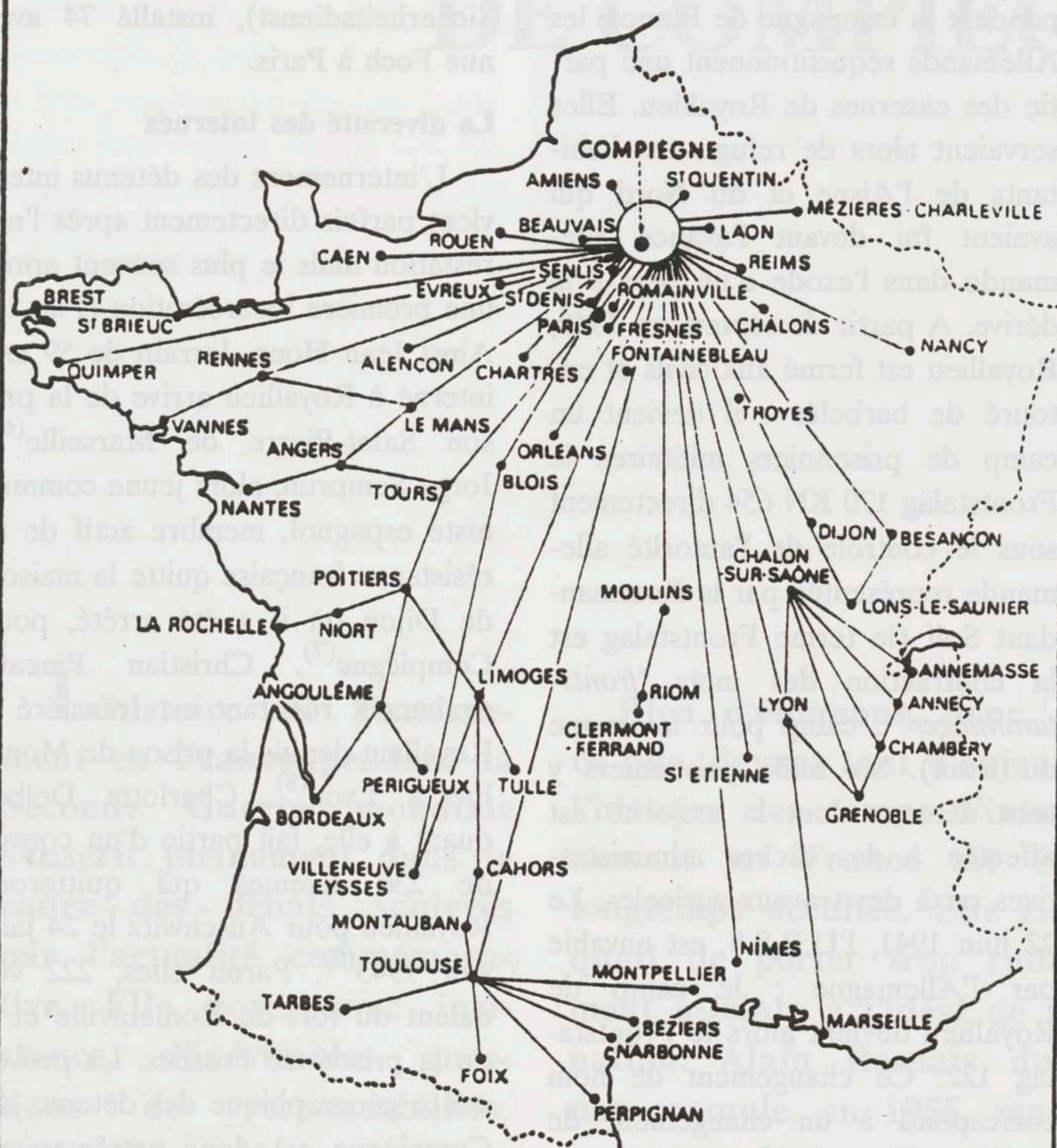
Pour abriter l'antichambre des camps de la mort, les Allemands ont utilisé les casernes de Royallieu construites avant la Première Guerre mondiale. En septembre 1939 éclate la Seconde Guerre mondiale, aboutissement prévisible d'un entre-deux-guerres tourmenté. Alors que le conflit s'enlise pendant de longs mois (septembre 1939-mai 1940) dans une "drôle de guerre" entre la France et l'Allemagne, Royallieu redevient hôpital militaire à partir d'octobre 1939 (les casernes avaient déjà fait office d'hôpital temporaire lors du premier conflit mondial). Le 10 mai 1940, Hitler engage l'offensive contre la France, une nouvelle guerre-éclair après la campagne de Pologne puisque Compiègne est bombardée dès les 17 et 18 mai. Le 9 juin 1940, les Allemands entrent dans la ville abandonnée par ses habitants. A quelques kilomètres de là, à Rethondes où l'Allemagne avait connu selon Hitler la plus grande humiliation de son histoire, est signé le 22 juin 1940, l'armistice dans le wagon même (Hitler l'avait exigé) où le maréchal Foch avait reçu en 1918 la capitulation allemande. La Wehrmacht occupe le nord de la France

et toutes les côtes jusqu'à la frontière espagnole : Compiègne se trouve donc en zone occupée et pour rassembler les militaires français et britanniques faits prisonniers pendant la campagne de France, les Allemands réquisitionnent une partie des casernes de Royallieu. Elles servaient alors de refuge aux habitants de l'Aisne et du Nord qui avaient fui devant l'avance allemande dans l'exode d'un pays à la dérive. A partir de septembre 1940, Royallieu est fermé aux civils et entouré de barbelés : il devient un camp de prisonniers militaires le Frontstalag 170 KN 654 directement sous le contrôle de l'autorité allemande représentée par le Kommandant Solf (le terme Frontstalag est la contraction des mots "fronts-tamm-lager" : camp pour la troupe du front). Six mille prisonniers y sont détenus dont la majorité est affectée à des tâches administratives ou à des travaux agricoles. Le 22 juin 1941, l'U.R.S.S. est envahie par l'Allemagne : le camp de Royallieu devient alors le Frontstalag 122. Ce changement de nom correspond à un changement de fonction : les prisonniers militaires français et britanniques sont évacués vers l'Allemagne et remplacés par des civils tombant sous le coup des persécutions raciales ou jugés politiquement dangereux pour le III^{ème} Reich. Ces derniers sont essentiellement des communistes après l'attaque contre l'U.R.S.S. Royallieu reste jusqu'au 29 août 1944 sous l'administration directe de l'Allemagne ce qui lui confère une place particulière dans le réseau des camps et dans la politique de déportation : en effet, le Struthof en Alsace est sous contrôle allemand mais c'est un camp de concentration en zone annexée et Drancy, créé en août 1941 est administré par la police française (même si c'est à la demande de

l'Allemagne) et ne passe sous l'autorité directe de l'Allemagne qu'à partir de 1943. Le camp de Royallieu dépend donc pendant trois ans du Service de Sûreté Nazi (S.D. : Sicherheitsdienst), installé 74 avenue Foch à Paris.

La diversité des internés

L'internement des détenus intervient parfois directement après l'arrestation mais le plus souvent après une première incarcération (Fig. 1). Ainsi Jean Hoen, lorrain de 59 ans interné à Royallieu arrive de la prison Saint-Pierre de Marseille⁽⁶⁾. Jorge Semprun, alors jeune communiste espagnol, membre actif de la résistance française quitte la maison de Dijon où il a été arrêté, pour Compiègne⁽⁷⁾. Christian Pineau, également résistant est transféré à Royallieu depuis la prison de Montluc à Lyon⁽⁸⁾. Charlotte Delbo, quant à elle, fait partie d'un convoi de 230 femmes qui quitteront Royallieu pour Auschwitz le 24 janvier 1943⁽⁹⁾. Parmi elles, 222 venaient du fort de Romainville et 6 de la prison de Fresnes. La provenance géographique des détenus de Compiègne est donc extrêmement diverse : pour eux Royallieu est un camp de transit, une "étape entre la prison d'où l'on vient et le camp où l'on va"⁽¹⁰⁾ en Allemagne : Buchenwald pour Jean Hoen, Jorge Semprun, Christian Pineau ou en Pologne : Auschwitz pour Charlotte Delbo. Ceci explique que la durée d'internement à Compiègne soit relativement courte : un mois en moyenne d'après les fiches de déportés⁽¹¹⁾, moins pour certains : un ou deux jours seulement pour la majorité des 230 déportées du 24 janvier 1943 (elles sont arrivées en deux groupes le 22 et le 23 janvier), trois semaines pour Christian Pineau arrivé le 23 novembre 1943 et déporté vers l'Allemagne le 14 décembre suivant; davantage pour d'autres : parmi les Juifs raflés le



Transferts d'internés sur Compiègne-Royallieu (mai-juin 1944)

Fig. 1 - D'après Christian BERNADAC, "Le train de la mort".

12 décembre 1941, beaucoup partent le 27 mars 1942, de même Jean Hoen est interné assez longtemps à Compiègne : il y reste en effet cinq mois et demi.

De 1941 à 1944, Royallieu reçoit donc des internés venus de toute la

France, de toutes les prisons, de tous les camps d'internement français : 53785 personnes au total de juin 1941 à août 1944. Les résistants sont les plus nombreux (58,6% des déportés) suivis par les politiques (12,6%) les déportés raciaux (11,5%), les droits communs

(8,8%), les otages pris dans des rafles (8,5%). Les communistes, résistants et politiques sont les premiers à être enfermés à Royallieu : en effet, dès juin 1941, lorsqu'est lancée l'opération Barbarossa, c'est-à-dire l'attaque allemande contre l'U.R.S.S., de nombreux élus et militants communistes, des syndicalistes français sont arrêtés; ils vont marquer la vie du camp à tel point que le camp des politiques a fini par s'appeler "camp des communistes". Parmi eux, des personnalités nationales se détachent : par exemple, André Tollet, futur président du Comité parisien de libération. Des militantes communistes passent également par Royallieu : c'est le cas de Danielle Casanova ou de Marie-Claude Vaillant-Couturier (12). Même si les Français seront toujours très majoritaires, de nombreuses nationalités sont représentées au Frontstalag 122. Certaines sont bien identifiables car elle sont internées dans un secteur spécifique du camp : ainsi les Russes arrêtés à partir de juin 1941 (Blancs et Rouges sont internés ensemble) et les Américains (ils arrivent au camp à partir de fin décembre 1941 : en effet, le 7 décembre 1941 l'attaque japonaise contre Pearl Harbor entraîne l'entrée en guerre des Etats-Unis contre le Japon et ses alliés l'Allemagne nazie et l'Italie fasciste). D'autres groupes nationaux sont plus dispersés dans le camp parmi les différentes catégories : des Anglais, des Italiens anti-fascistes, des républicains espagnols, des Belges, des Hollandais, des déportés politiques des îles de Jersey et Guernesey, des Asiatiques, des Arabes, des Sénégalais... Au total, une vingtaine de nationalités composent une "inconcevable Babel"⁽¹³⁾. D'autre part, Royallieu "accueille" également toutes les catégories sociales : ouvriers, hommes politiques comme Albert Sarraut ancien président de la Chambre, petits fonctionnaires, préfets, mem-

bres des professions libérales, industriels ainsi les Michelin père et fils, musiciens comme Bernstein, le compositeur, écrivains comme Jean-Jacques Bernard⁽¹⁴⁾ (fils de Tristan) ou encore Robert Desnos. Le poète est arrêté le 24 février 1944 : il faisait partie depuis juillet 1942 du réseau de résistance "Agir" auquel il transmettait des informations; travaillant au journal *Aujourd'hui*, il pouvait assister aux conférences de presse quotidiennes. Il a également aidé à fabriquer de fausses pièces d'identité. Après son incarcération à Fresnes, Robert Desnos est transféré à Royallieu le 20 mars. L'un de ses poèmes évoque ce "Sol de Compiègne" qu'il a foulé avant d'être déporté vers les camps nazis⁽¹⁵⁾ :

*Craie et silex et herbe et craie et silex
Et silex et poussière et craie et silex
Herbe, herbe et silex et craie, silex et
craie....*

Hommage vibrant de Robert Desnos à tous ceux qui ont été emportés "Dans la poussière de Compiègne" vers la "Nuit et le Brouillard" des camps de concentration, message d'espoir adressé par le poète pour une lutte de chaque instant afin de défendre la dignité humaine là où elle est le plus bafouée.

Enfin, parmi les internés de Royallieu, les Juifs occupent une place particulière. Représentant les forces de "l'anti-France" (avec les communistes, les francs-maçons et les étrangers) ils sont persécutés par le gouvernement de Vichy qui fait de l'antisémitisme l'élément central de sa Révolution nationale; ils sont exclus des fonctions publiques et des professions libérales par le statut du 3 octobre 1940 et le 4, une loi permet l'internement de Juifs étrangers par les préfets. L'Etat français dirigé par le maréchal Pétain a été au-delà des exigences allemandes puisqu'il n'avait reçu aucune instruction -et

l'examen minutieux des archives laissées à Paris et à Berlin par les services allemands le prouve- pour faire adopter une législation antisémite. En 1941, la situation des Juifs s'aggrave : en mars est créé, pour assurer la coordination des mesures prises en 1940 le Commissariat Général aux Questions Juives dirigé par Xavier Vallat, en juin un deuxième statut restreint encore leurs activités, ils sont exclus de la magistrature, de l'armée, de l'université, et en septembre à Paris l'exposition "Le Juif et la France" traduit la haine dont ils sont l'objet. Le 12 décembre 1941, les nazis pratiquent une rafle au sein de la communauté juive parisienne : les élites semblent avoir été particulièrement visées d'après Jean-Jacques Bernard : "on s'était seulement efforcé de choisir dans chaque profession des hommes représentatifs des personnalités : industriels, commerçants, homme de lettres, hommes de sciences, hommes de lois. Il n'y avait à Paris qu'un notaire juif : on l'avait arrêté. Un Président de Chambre à la Cour d'appel, on l'avait arrêté..."⁽²⁶⁾. Le 15 décembre, à trois heures du matin, plus de mille Juifs arrivent à Royallieu depuis Drancy où ils avaient été rassemblés après la rafle parisienne; 300 sont originaires d'Europe centrale ou du bassin méditerranéen et avaient déjà fui l'enfer nazi. Mais finalement les Juifs, français ou étrangers, devenus des citoyens mineurs et contraints de porter l'étoile jaune à partir de 1942, seront assez peu nombreux à Compiègne puisque le principal centre d'internement des Juifs au nord de la France est Drancy.

D'autre part, certaines catégories de détenus semblent bénéficier de conditions d'internement plus "douces" que les autres : ainsi les détenus d'honneur. Ce sont de hauts fonctionnaires et officiers généraux ou supérieurs arrêtés en raison de leur personnalité. Ils sont en

chambre individuelle. Ils disposent d'un sac de couchage, prennent leurs repas au réfectoire et sont servis par des jeunes Français volontaires. Leur nourriture est bonne et ils peuvent recevoir lettres, colis et mandats par l'intermédiaire de la Croix-Rouge. Ils sont libres dans la partie du camp qui leur est réservée⁽¹⁹⁾. André Poirmeur évoque également ces internés mieux considérés que les autres et qui arrivent au camp en août 1943⁽²⁰⁾ : des généraux, un colonel et quelques personnalités qui étaient favorables à Vichy mais qui se sont détachés du régime à la suite de la tournure que prenaient les événements. Enfin, parmi les différentes nationalités représentées au camp, les Américains paraissent avoir subi une détention moins rude que les autres.

De 1941 à 1944, Royallieu reçoit donc une population très hétéroclite : toutes les catégories sociales, toutes les confessions, toutes les nationalités sont représentées. Les conditions d'internement ne sont cependant pas les mêmes pour tous: Jean-Jacques Bernard évoque les différences de traitement entre les Juifs et les autres : "Les communistes, les Russes, les Américains(...) étaient à peu près nourris ; ils recevaient des lettres, nourriture morale qui ne nous fut pas permise"⁽¹⁷⁾. "Nous commençons à nous rendre compte de la sorte de persécution qui nous était réservée (...) On nous séparait du reste du monde, (...) de plus en plus (...) Nous n'avions droit à aucune lettre, aucun paquet (...) Oui nous commençons à comprendre : la camp de la mort lente"⁽¹⁸⁾.

II - LES STRUCTURES D'INTERNEMENT

"La porte se referma derrière nous... Je compris alors que nous venions de pénétrer dans le camp. A mon tour j'allais faire connaissance

avec le Stalag" écrit Jean Hoen⁽²¹⁾. Le camp de Royallieu est composé "d'une suite de bâtiments blancs couverts de tuiles, bas et longs, à un étage, alignés symétriquement autour d'un vaste terrain nu. (...) Par delà le réseau de barbelés et le mur de clôture, la vue s'étendait sur une vaste plaine avec un fond de collines douces devant lesquelles on devinait l'Oise, la route et la ligne de Paris (...) (On pouvait admirer les) beaux ciels d'Ile de France au-dessus des collines bleutées du matin ou rougies le soir par le soleil couchant"⁽²²⁾. On retrouve dans cette description du camp une thématique récurrente à bien des témoignages dans laquelle l'infini du ciel s'oppose à l'espace clos de l'internement. Ainsi dans le poème de Robert Desnos, le "Ciel de Compiègne" symbolise l'espoir, la promesse d'un avenir, d'un ailleurs; au contraire, le "Sol de Compiègne" fait de craie et de

silex représente la résignation, la réclusion, l'absence de perspective.

Le cadre

Pour établir à Compiègne un camp d'internement, les nazis ont utilisé l'architecture militaire de Royallieu en renforçant le dispositif d'isolement (Fig. 2). Au sud et à l'ouest, le long du chemin de Saint-Germain au bac de Jaux et du Mouton est érigée une palissade de trois mètres à la ronde par des chicanes qui barrent la route; à l'intérieur, près des clôtures, sont disposés des fils de fer barbelés et des chevaux de frise sur 6 à 8 mètres de large et 2,5 mètres de haut. Des sentinelles dans leurs miradors surveillent ce "no man's land" balayé la nuit par des faisceaux lumineux; des pancartes précisent "Danger. Si vous approchez des barbelés la sentinelle fera feu". A l'intérieur du camp, quadrilatère irrégulier de 400

mètres de côté environ, les bâtiments sont disposés en U autour d'une vaste esplanade centrale rappelant l'Appelplatz des camps de concentration. Cette disposition permet la division en secteurs affectés aux différentes catégories de détenus. La plupart des témoignages et des documents distinguent en effet "plusieurs camps": selon Germaine Tillon "il y eut mille camps dans chaque camp" avec ici trois ensembles principaux "A", "B", "C". Le camp "A" rassemble l'essentiel des internés français; prisonniers politiques, résistants, réfractaires au S.T.O. Certains bâtiments du camp "B" (B5 à B8) sont réservés aux Américains, les autres abritent quelques services des Allemands: triage à l'arrivée des internés (B1), bureaux de la censure, services de traduction et de l'habillement (B2 à B4). Le camp "C" est occupé par les Russes (C4 et C8), par les inter-

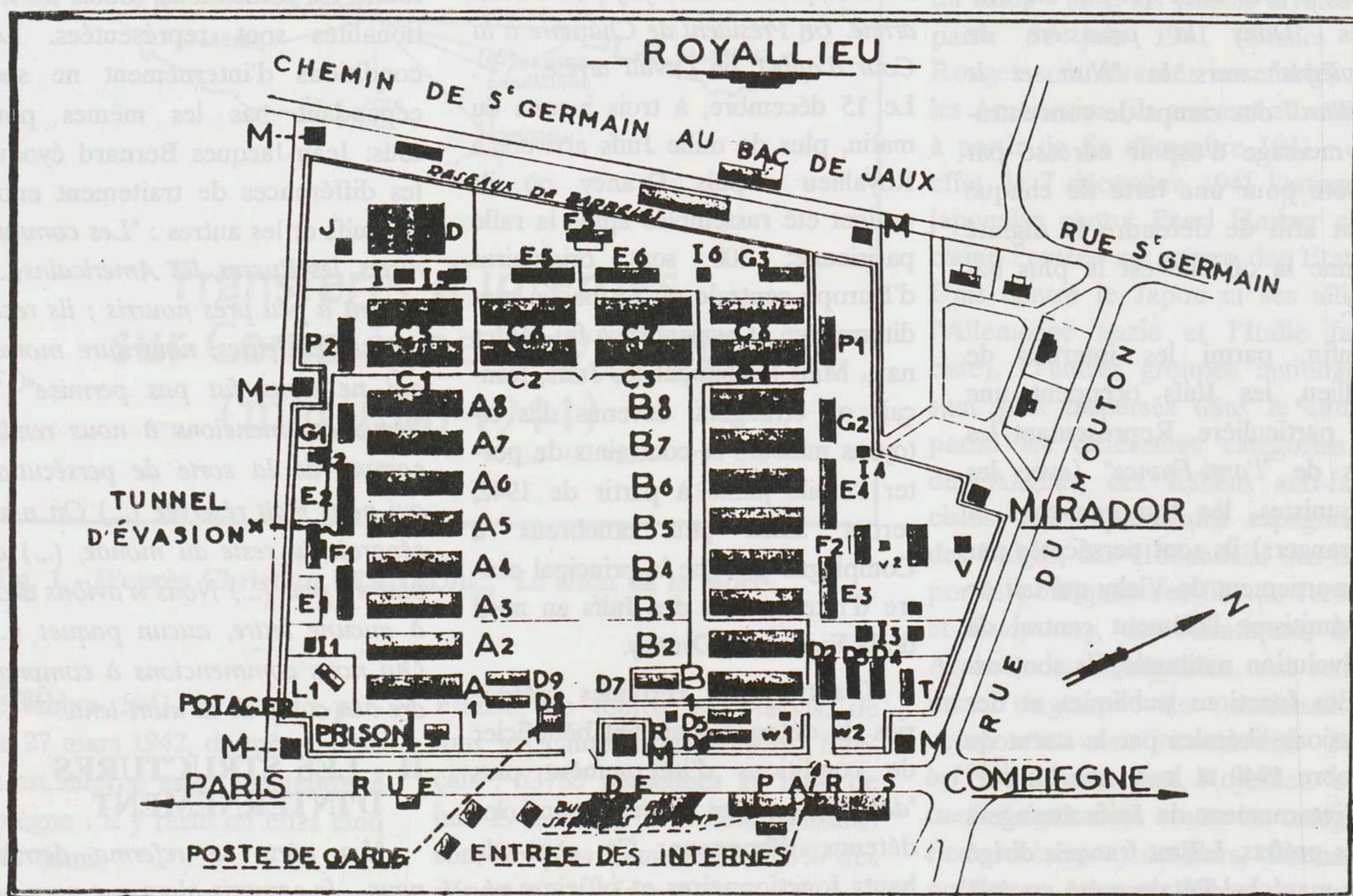


Fig. 2 - D'après Sylvain POUTEAU, Royallieu 80 ans d'histoire.

nés français "spéciaux" notamment les détenus d'honneur (C2-C3-C6-C7) et par les femmes (C1 et C5) "protégées" des regards par de hautes palissades. Les Juifs ont sans doute été internés au camp "C" entre décembre 1941 et juillet 1942. D'autres baraques servent à l'administration quotidienne : ainsi les baraque "D" construites en 1941 où l'on procède à la fouille (D7) ou à la distribution des colis (D9) ou encore les baraques "E" pour la cantine (E2) ou l'infirmerie (française en E3, américaine en E4). En outre, certains locaux ont conservé les mêmes fonctions qu'à l'époque où Royallieu était une caserne : par exemple les cuisines en "F1" et "F2" ou le magasin à vivre en "T". Deux remarques s'imposent à propos de cette répartition. La première porte sur le rôle des différents bâtiments : il semble en effet qu'ils aient parfois changé d'attribution au cours du temps. D'après les sources, le camp "A" réservé aux prisonniers français, surtout des politiques, paraît être l'élément le plus stable de cette structure d'ensemble. La seconde remarque concerne les rapports entre les différentes parties du Frontstalag 122 : chaque secteur est en fait délimité et séparé des autres par des barbelés pour empêcher tout sentiment de communauté entre les détenus. Ainsi Jean-Jacques Bernard précise à propos du camp des Juifs : *"on entoura notre camp de barbelés. Interdiction de pénétrer chez les politiques et aux politiques de pénétrer chez nous, sauf nécessités de services indispensables. Notre camp fut transformé peu à peu en camp autonome"* (23).

L'arrivée au camp

Les internés parviennent jusqu'à Compiègne souvent au terme d'un voyage très pénible. Jacques Delarue par exemple, qui évoque le transfert de Marseillais vers Royallieu, en janvier 1943 après le "nettoyage" du

Vieux Port (considéré comme un repère de "terroristes") par la police française et les nazis, parle d'un voyage de 35 heures sans nourriture, sans eau, sans aucune installation d'hygiène, sans couvertures, sans paille⁽²⁴⁾. A leur arrivée à la gare, généralement le soir, dans l'une de ces mises en scène très wagnériennes que les nazis affectionnent, les détenus sont conduits vers le camp; Jean-Jacques Bernard témoigne : *"alors commença l'heure la plus dantesque de cet ahurissant voyage. Les hurlements des soldats dépassèrent tout ce que nous avons entendu jusqu'alors (...) ils entouraient d'une double muraille sonore notre longue colonne en marche la nuit à travers les rues de Compiègne (...). Au bout d'une heure de cette marche hallucinante, nous aperçûmes une lumière éclatante qui trouait la nuit. On avait allumé le projecteur qui marquait l'entrée de Royallieu"*⁽²⁵⁾. Le lendemain de leur première nuit passée au Fronstalag 122, les internés sont incorporés selon un processus qui traduit le refus de leur reconnaître la moindre dignité, la volonté d'aboutir à la désintégration de leur personnalité. Après le premier appel à huit heures, ils reçoivent une couverture, une gamelle, un peu de marmelade, 200 grammes de pain et parfois un colis de la Croix-Rouge. En effet, auprès de chaque camp en France, un représentant local de la Croix-Rouge française assure la distribution de denrées et d'articles divers (vêtements, médicaments, livres...); ainsi de janvier à novembre 1943, elle a distribué 536 tonnes de denrées alimentaires pour la zone nord dont 95 tonnes pour le seul camp de Compiègne⁽²⁶⁾. Munis de leur "portion congrue", les détenus subissent une visite médicale devant un médecin interné : *"une première visite devait être passée par les médecins internés qui présenteraient ensuite les individus retenus au médecin alle-*

mand pour décision définitive. On imagine de quelles responsabilités ces médecins internés se sentirent chargés à l'égard de leurs compagnons (...). Il leur fallait faire un choix. Ce fut un cruel spectacle de voir ces malheureux étaler leur misère en plein air devant le médecin allemand (...). Son tri fut impitoyable. Il écarta presque tout le monde. Seuls furent réservés quelques déchets humains. On ne tenait vraisemblablement pas à ce qu'ils mourussent au camp. Mauvaise publicité. Tel semblait être le seul motif d'appréciation" (27).

Ensuite, au cours d'un nouvel appel, les internés reçoivent une plaque de zinc ou à partir de 1944 une étiquette en carton de couleur orangée, avec leur matricule (12729 pour Jean Hoen par exemple); les êtres humains ne sont plus alors que des numéros qui se déclinent dans des séries à cinq chiffres, des "Stücken" ("pièces", "morceaux") pour reprendre la terminologie nazie. Derrière l'anonymat du matricule tout disparaît : l'âge, la nationalité, la profession, le choix politique; cela procède d'une volonté systématique d'uniformisation, de dépersonnalisation, de déshumanisation. Chaque numéro est surmonté à gauche des lettres P.H.L. (Polizeihaftlager : camp de détention de la police) et à droite d'une minuscule "c" pour Compiègne. Les bagages sont fouillés : bijoux, argent, papiers et crayons sont confisqués, le détenu est alors affecté à un bâtiment.

L'encadrement

Une fois incorporés, les internés sont soumis à l'ordre du camp où ils ont finalement peu de contacts avec les Allemands sauf lors des appels du matin et du soir à huit et à dix-neuf heures, appels qui parfois peuvent durer une heure : *"l'appel avait lieu au milieu d'un vaste espace libre où les Allemands s'étaient installés derrière une table longue (...). Les let-*

tres de l'alphabet se succédaient (...) les appels (également) compliqués d'erreurs, de redites, de mortelles investigations. Des deux côtés, l'énerve-ment gagnait⁽²⁸⁾. Les Allemands assurent bien entendu la direction du camp : le Kommandant (Illers, "antenne" du S.D. à Royallieu) flanqué de ses adjoints : trois Oberlieutenants, quatre Hauptmänner, trois Sonderführer, trois adjudants, est responsable de la marche générale du camp. Des gardiens S.S. sont chargés de la surveillance; certains ont marqué les internés par leur brutalité et leur sadisme : ainsi Jaeger "l'homme aux chiens" qui doit veiller la nuit sur le camp et fait régner la terreur en lançant son berger allemand Klodo et son bull-dog Prado dans d'ignobles chasses à l'homme. Mais les Allemands se déchargent de la plus grande part de la gestion quotidienne sur certains détenus, des "petits chefs", dans un système d'auto-administration plus ou moins efficace selon la cohésion du groupe, son niveau de conscience politique et sa capacité d'organisation. A la tête des internés "règne" le doyen du camp, "le plus important personnage français du Stalag. Lui seul était en rapport avec les autorités allemandes. Matin et soir à l'appel, il recevait les instructions de nos gardiens"⁽²⁹⁾, instructions provenant directement du S.D. à Paris; le doyen est assisté d'un adjoint et désigne le chef de la police et son équipe chargés du maintien de l'ordre. Dans chaque bâtiment, le chef de bâtiment reçoit les ordres transmis par le doyen du camp. Il est aidé d'un sous-chef et d'un adjoint auxquels incombent les tâches administratives et qui relèvent directement du doyen. Ce personnel loge dans des chambres situées à l'extrémité du bâtiment. On compte huit chambres par bâtiment en moyenne : dans chacune d'elles, le chef de chambre et son adjoint sont les seuls à être en contact avec le

chef du bâtiment auquel ils présentent le matin la liste des malades et des consultants. Ils s'occupent également de la distribution des vivres. Tous les détenus qui exercent une responsabilité portent des galons; les autres employés (aux cuisines, aux infirmeries...) sont reconnaissables à leurs brassards.

Dans cette hiérarchie très stricte, les droits communs s'imposent à Royallieu comme dans les camps de concentration nazis. Souvent condamnés pour marché noir, "ils continuent à jouer (une fois internés) leur rôle de collaborateurs espérant bénéficier d'une mesure de clémence ou d'une situation privilégiée en Allemagne. Les S.S. leur confient (...) le maximum de responsabilités" : c'est pour les nazis "la solution la plus économique"⁽³⁰⁾. Certains détenus de droit commun ont également laissé une trace indélébile dans la mémoire et souvent dans le corps de leurs victimes : par exemple, le Hollandais Porten reconnu à Paris immédiatement après la guerre, par Jean Panico, un interné de Compiègne déporté à Dachau en Allemagne, sera jugé et condamné aux travaux forcés à perpétuité. Panico devait mourir prématurément en 1947 de la suite de blessures contractées dans les camps⁽³¹⁾.

Le système d'encadrement choisi par les Allemands à Royallieu est donc extrêmement "perfectionné"; il fonctionne par délégation de pouvoir et repose largement sur l'auto-gestion comme dans les camps de concentration. Cette organisation a pour objectif la rupture des solidarités entre les internés et entraîne des luttes acharnées pour s'emparer des postes-clés qui rendront la vie moins pénible.

III - LA VIE MATÉRIELLE

Et pourtant depuis l'enfer de Buchenwald, Robert Antelme s'écriait :

"Le paradis, Compiègne"⁽³²⁾. Le malheur absolu relègue immédiatement toute autre expérience, si pénible fut-elle, au rang de drame secondaire. Une sinistre hiérarchie s'établit alors au sein du système concentrationnaire. A Compiègne, camp de transit, les conditions d'internement ne furent jamais aussi dures que dans les camps de concentration et d'extermination. Elles furent cependant assez effroyables pour conduire rapidement les internés vers la déchéance physique et morale, vers l'humiliation et l'avilissement permanents et, pour certains d'entre eux, vers la mort.

Promiscuité et pénurie

Ces conditions de détention répondent aux impératifs d'une politique de systématique dégradation de l'individu. La vie quotidienne, soumise à la tyrannie constante des privations et des vexations, se déroule dans la plus pénible promiscuité.

Les structures d'internement s'avèrent, en effet, bien insuffisantes pour satisfaire décemment aux besoins de la population trop nombreuse de détenus. Dans les chambres l'entassement est la règle commune. Jean Hoen les a précisément décrites : "Représentez-vous une pièce de quinze mètres de longueur environ, ayant à une extrémité deux grandes et larges fenêtres prenant jour sur un jardin, et à l'entrée deux autres plus petites donnant sur le couloir. Dans cette pièce il y avait 24 lits doubles, c'est-à-dire 24 couchettes superposées l'une sur l'autre ce qui faisait 48 places... Comme matelas, il y avait une paille en ficelle de papier que nous avions remplie nous-mêmes"⁽³³⁾.

L'hygiène est, dans ces conditions de surpeuplement, déplorable. Le sous-équipement sanitaire favorise le développement des parasites et la prolifération de la vermine. On compte cent lavabos pour tout

le camp, c'est peu. Mais, note Jean-Jacques Bernard, "le problème des cabinets était autrement pénible. Nous les trouvâmes en arrivant dans un état répugnant. Il y avait huit places pour mille personnes"⁽³⁴⁾. Comme souvent alors dans la littérature concentrationnaire -on pense notamment au livre de Robert Antelme, "L'espèce humaine", qui s'ouvre sur ce thème mais aussi à ceux de Jorge Semprun- les témoignages reviennent avec une obsédante insistance sur la question des sanitaires. Tout se passe comme si l'interné livrait, en évoquant l'humiliation absolue de tout son être, le témoignage le plus profond sur sa condition : celui d'une tentative permanente pour surmonter la déchéance physique par la volonté de lucidité et de dignité. "Le bas ventre tire à lui l'esprit qui voudrait s'élever au-dessus de la condition présente"⁽³⁵⁾ résume ainsi Jean-Jacques Bernard.

La pénurie alimentaire s'ajoute à la promiscuité. Les rations quotidiennes sont insuffisantes et ne fournissent pas l'apport calorique nécessaire à l'organisme. La base de l'alimentation au camp est la "Bordo" -concentration de "Bordoflorine", tisane alors à la mode- une eau chaude où trempent quelques légumes, des rutabagas souvent, servie deux fois par jour. A cela s'ajoute une ration quotidienne de deux cents grammes de pain et, pour ceux qui ne peuvent recevoir de colis ou l'aide de la Croix-Rouge, c'est tout. C'est peu, trop peu. Dès lors les détenus sont souvent prêts à tout pour tenter d'améliorer cet ordinaire insuffisant : le marché noir du camp ou, ultime recours, la fouille des déchets. "A l'endroit où l'on disposait les ordures des chambrées et qui était près du lavoir, (Jean Hoen a) vu fouiller ces tas d'immondices pour en retirer des débris innommables et les man-

ger"⁽³⁶⁾. L'apport est dérisoire et ne parvient pas, bien sûr, à compenser les conséquences désastreuses des carences répétées. Les stigmates de la faim apparaissent alors, particulièrement parmi les détenus du camp juif soumis à des conditions plus sévères que les autres ou parmi ceux dont la durée d'internement excède la moyenne. La maigreur, jusqu'au décharnement, est le symptôme le plus visible de ces privations. Jean-Jacques Bernard évoque ainsi cette souffrance commune à bien des détenus : "Un soir en me déshabillant, je regardais machinalement mes cuisses. Je me rendis compte que je n'en avais plus. Et cela n'est pas une image. L'expression n'avoir que la peau sur les os devenait réalité"⁽³⁷⁾.

Les maladies, quand elles ne sont pas directement provoquées par la faim, ont beaucoup plus facilement prise sur ces organismes affaiblis. Même les plus bénignes sont difficiles à guérir et traînent d'autant plus en longueur que la pharmacie du camp est cruellement insuffisante... quelques doses d'aspirine, un peu de morphine parfois, pour calmer la douleur. Dans ces conditions, l'admission à l'infirmerie du camp laisse plutôt présager une condamnation à brève échéance qu'un espoir de guérison. En effet, les malades n'y accèdent que dans un état très critique, bien souvent trop tard, avant d'être évacués, pour mourir, vers l'hôpital de Compiègne. Ainsi pour évaluer justement la mortalité au camp, il ne suffit pas de s'en tenir aux trois cents décès officiellement survenus mais encore conviendrait-il d'y ajouter le nombre, difficile à calculer, des moribonds envoyés mourir ailleurs. Parfois, l'infirmerie peut au contraire devenir un lieu de repos où le malade grâce à la sollicitude des médecins internés, échappe momentanément aux rigueurs du ré-

gime ordinaire. Elle peut même, plus exceptionnellement encore, devenir l'antichambre de la liberté. Parmi ces exceptions, Jean-Jacques Bernard, relâché avec quelques autres en février 1942 pour raisons de santé⁽³⁸⁾.

Heureuse issue mais extrêmement marginale.

S'adapter, s'occuper, s'évader

Pour les autres, c'est-à-dire l'immense majorité, il faut tenir, s'adapter parfois, résister souvent à tout un système d'avilissement. Ces capacités d'adaptation et de résistance varient bien sûr au gré des personnalités mais aussi selon l'identité collective des différentes catégories de détenus. Elles mettent en œuvre des stratégies individuelles ou collectives.

La tentative pour intégrer la structure hiérarchique d'auto-administration du camp constitue, on l'a vu, l'une des stratégies d'adaptation individuelle. La pratique du marché noir en est une autre. Elle répond aux aspirations peu scrupuleuses de salut individuel et favorise le développement des inégalités de conditions de détention. Dans cette économie de pénurie, les prix montent jusqu'à l'exorbitant. Jean Hoen s'en plaint dénonçant les ruptures de solidarité que cela implique nécessairement : "La ration de pain, c'est-à-dire le sixième d'une boule, soit environ deux cents grammes, valait deux cents francs!... Du pain à un franc le gramme, cela peut vous paraître incroyable. Néanmoins ce chiffre est rigoureusement exact. (...) Le paquet de cigarettes Gauloises valait quatre cents francs, et un soir que je me promenais près de la clôture du camp, C, un amateur prêtait sa cigarette pour tirer une bouffée moyennant dix francs!!! (...) Plus j'ai pris connaissance avec les habitudes du camp, plus j'en ai connu les roueries, les turpitudes et la malpropreté

morale⁽³⁹⁾. Là encore, sans être en situation de monopole, les droits communs exercent un contrôle assez serré sur ce marché noir.

Les tentatives de réactions collectives, sans être non plus l'exclusivité d'aucun groupe, ont été plus facilement mises en place chez les politiques et les résistants. La cohésion initiale du groupe, fondée sur la proximité idéologique de ses membres ou la pratique d'une activité militante commune, y est généralement forte, et l'internement ne parvient pas à la briser totalement. L'habitude des pratiques clandestines permet d'établir des contacts, de former des réseaux, bref de structurer assez solidement la communauté. Jean-Jacques Bernard, observe parfois, non sans quelque amertume, cette capacité d'organisation des politiques : "...ils avaient organisé leur camp en une véritable cité, ... ils faisaient eux-mêmes leur discipline..."⁽⁴⁰⁾.

Dans les quelques espaces de liberté qui peuvent subsister dans un camp d'internement les détenus tentent donc de s'organiser. Tout d'abord pour gérer la pénurie en fonction des impératifs de solidarité, c'est-à-dire répartir la nourriture et les quelques biens matériels pouvant faciliter la vie au camp (couvertures, ustensiles de cuisine, vêtements). Pour gérer le temps, ensuite, puisqu'aucune ou presque servitude ou contrainte de travail ne pèse sur les détenus entre l'appel du matin et celui du soir. De multiples activités culturelles sont organisées dans le souci de mettre à profit la durée de l'internement. Les compétences individuelles sont mobilisées pour dispenser leurs savoirs. Jean-Jacques Bernard évoque avec enthousiasme ces pratiques intellectuelles collectives qui aident incontestablement, tant qu'elles arrivent à se maintenir, à supporter les rigueurs de la détention : "*La chance que nous eûmes*

parmi nous de trouver un grand nombre d'hommes de grande valeur, nous permit de maintenir une activité intellectuelle constante. ...Nous créâmes un petit comité d'étude"⁽⁴¹⁾. Jacques Ancel y parle, entre autres, de "*La formation de l'idée de nation*" et Jean-Jacques Bernard, quant à lui, de théâtre. Chez les politiques aussi les cours et les conférences viennent interrompre l'inactivité désespérante. C'est dans ce cadre que Robert Desnos, par exemple, donne pour ses camarades une conférence sur l'inspiration poétique. Quelle preuve de la dimension libératoire de la culture que cette obstination avec laquelle les internés tentent de maintenir en vie de l'esprit la plus intense possible! Aussi salutaires soient-elles ces activités ne peuvent se maintenir en deçà d'un certain seuil de détérioration des conditions d'existence. Jean-Jacques Bernard établit très nettement, pour le camp juif, la concomitance entre l'interruption définitive des conférences et l'aggravation des conditions de détention : fin janvier 1942. Parmi les politiques on ne repère pas parmi les témoignages, d'interruption aussi nette; tout juste doit-on supposer qu'elles varient au rythme des arrivées et des départs et en fonction des dispositions de chacun des groupes momentanément internés.

Le sport tient également une place importante dans la vie du camp, du moins tant que les aptitudes physiques ne sont pas trop entamées par la sévérité du régime. Matches de football et de basket, concours d'athlétisme animent parfois le camp et contribuent au maintien d'un minimum de sociabilité festive et ludique.

S'il faut bien s'organiser et se divertir pour survivre au camp, en sortir est bien sûr l'obsédant espoir de tous les détenus : s'évader avant la déportation. Parmi les innombrables tentatives d'évasion, irréflechies ou

méticuleusement préparées, 120 environ réussissent. Beaucoup d'entre elles, individuelles ou collectives, déploient une ingéniosité désespérée peu comptable des risques encourus. Celle du 22 juin 1942 notamment. Ce jour-là 19 hommes du camp des politiques s'évadent par un tunnel de 48 mètres de long qu'ils avaient creusé des semaines durant. A l'extérieur, des F.T.P. prévenus les attendent. Tous membres du Parti communiste, ils comptent parmi eux des responsables de l'appareil dont G. Cogniot, Ch. Désirat ou encore A. Tollet. Onze d'entre eux ne seront jamais repris. L'évasion fait grand bruit dans le camp et à l'extérieur, les autorités allemandes s'en alarment vivement et le général von Stulpnagel, en personne, vient enquêter et annoncer les mesures de représailles.

Les tentatives infructueuses sont plus nombreuses encore. Pour ceux qui sont repris c'est bien souvent la mort.

Les conditions de détention découlent donc de la fonction du camp. "*En transit*", les détenus sont certes libres de toutes servitudes ou de travail forcé mais ils sont livrés, dans d'effroyables conditions, à l'attente d'une destinée pire encore : celle de la déportation vers les camps de concentration et d'extermination. La redoutable échéance du "*grand voyage*" plane sur chacun d'entre eux.

IV - LA DEPORTATION

Sur les 139.000 déportés ayant quitté le sol de France pour les camps nazis, 49.860 partirent de Compiègne. Plus du tiers donc. C'est dire l'importance que le camp occupait dans la politique de déportation mise en place par le III^{ème} Reich avec la complicité des autorités françaises. Il fut pour les politiques ce que Drancy fut pour

les Juifs : l'antichambre de l'univers concentrationnaire ⁽⁴²⁾.

Dans les rues de Compiègne :

Prélude à la déportation, l'appel des "partants" obéissait à une mise en scène où le sadisme procédurier et le lâche cynisme des autorités du camp avaient libre cours. Une fois les détenus rassemblés sur la place du camp, l'administration allemande, flanquée du Doyen, procède à la désignation de ceux qui composeraient le prochain convoi. Moment dramatique où se concentrent bien évidemment toutes les angoisses individuelles mais où s'expriment aussi parfois de chaleureuses solidarités. Jean Hoen a, encore une fois, précisément décrit ce moment de la vie du camp : "A quatorze heures (le 19 avril 1943), le chef de la police du camp passa devant chaque baraque et siffla pour faire sortir tout le monde, et l'on se trouva environ trois mille devant les bâtiments. Une table, la même qui servait à l'appel du matin et du soir, était installée devant le baraquement 4. On attendit un petit moment et le doyen arriva, puis le "Sonder-Führer" ainsi que plusieurs sous-officiers et soldats allemands. Le doyen monta sur la table et nous donna des renseignements"⁽⁴³⁾. Puis l'appel proprement dit sépare les "partants" du reste de leurs camarades. Parfois un nom connu suscite l'expression de solidarités démonstratives ou de manifestations patriotiques spontanées. Geneviève de Gaulle reçoit ainsi les ovations de ses compagnons avant qu'ils n'entonnent tous en chœur la Marseillaise. Le prestige de l'oncle avait déjà fait du nom un symbole, au-delà du mérite personnel de la résistante.

Une fois désignés pour le prochain convoi, les futurs déportés doivent subir le discours d'un des responsables du camp : bref condensé des lieux communs de l'idéologie nazie déversé avec cynisme : "Votre

chance a voulu que vous soyez désignés pour partir en Allemagne. Vous y serez bien traités... en travailleurs libres. Il ne sera rien exigé de vous que de la discipline, de la propreté, du travail... Si vous servez la juste cause que défend l'armée allemande en luttant contre les juifs et les communistes, vous retournerez dans votre pays aussitôt après la victoire... A l'arrivée pour tout prisonnier disparu, dix d'entre vous seront fusillés..."⁽⁴⁴⁾.

Fouillés et dépossédés d'une partie de leurs effets, les "partants" sont ensuite isolés du reste des détenus et passent leur dernière nuit au camp dans un bloc spécial tout juste garni d'un peu de paille depuis longtemps défraîchie.

Le lendemain, au petit jour souvent, après un dernier appel, leur colonne s'ébranle vers la gare. Parfois, quand les Allemands n'y suffisent pas ou qu'ils préfèrent déléguer cette tâche, elle est encadrée par des policiers français. Dans les rues de Compiègne, ces prisonniers en marche vers l'insondable nuit du siècle guettent alors chez les passants des témoignages de fraternité qu'ils pourraient conserver en leur mémoire comme autant de signes d'une commune espérance. Ultimes signes qui les rattacheraient au monde des vivants, eux qui craignent d'en être déjà plus tout à fait. Dans la ville endormie ou que les Allemands forcent à se terrer, ces connivences ont parfois furtivement surgi : un signe d'émotion derrière un volet qui s'entrebaille, une lettre que l'on peut faire passer, un simple regard. Souvent aussi l'attente fut déçue. Charlotte Delbo relate en ces termes son départ de Compiègne : "C'est dimanche et il est tôt. En entrant dans la ville nous avons vu quelques passants. Les uns promenaient leur chien, les autres se hâtaient. Peut-être allaient-ils à la messe. Ils regardaient à peine les camions dans lesquels nous étions de-

bout. Nous chantions et criions pour les faire au moins tressaillir! "Nous sommes des Françaises. Des prisonnières politiques nous sommes déportées en Allemagne". Ils s'arrêtaient un instant au bord du trottoir, devaient les yeux, vite les baissaient, continuaient leur chemin. Nous continuions le nôtre et les perdions de vue".⁽⁴⁵⁾

Tandis que la population de Compiègne balance entre la solidarité discrète et l'impuissance honteuse, l'enjeu psychologique, pour les déportés, est donc énorme, lors de ces brèves rencontres. Jorge Semprun l'a bien rendu dans quelques unes des meilleures pages du "Grand voyage"⁽⁴⁶⁾.

"...les S.S. ont rassemblé la longue colonne du départ à Compiègne. Les gens étaient encore au creux de leur lit, dans les maisons éteintes, ou bien en train de se préparer pour une nouvelle journée de travail. On entendait des réveils sonner, parfois, dans les maisons éteintes. Le dernier bruit de la vie d'autrefois a été ce bruit aigre brutal, des réveils déclenchant le mécanisme d'une nouvelle journée de travail. Une femme, par-ci, par-là, entrouvrait une fenêtre, pour regarder dans la rue, attirée sans doute par cette rumeur, ce bruissement, de l'interminable colonne en marche vers la gare. A coups de crosse les S.S. refermaient les volets des fenêtres du rez-de-chaussée. Vers les étages qu'ils ne pouvaient atteindre, ils criaient des injures en pointant leurs armes. Les têtes disparaissaient en vitesse. Cette impression de coupure, d'isolement dans un autre univers, on l'avait déjà eu le jour de l'arrivée à Compiègne (...) Au fur et à mesure que leur colonne s'enfonçait dans la ville, en rang par six, enchaînés deux par deux, un silence pesant s'étalait. On entendait plus que le bruit de leurs pas, le bruit de leur mort en marche. Les gens restaient sur place,

pétrifiés, sur le bord des trottoirs. Certains détournent la tête, d'autres disparaissent dans les rues adjacentes. Ce regard vide sur eux, pensait Gérard, s'en souvenant, c'est le regard qui contemple le déferlement des armées battues, refluant en désordre. (...) Il se souvient de deux exceptions, pourtant...".

Recomposition littéraire, certes, mais pour l'auteur c'est là l'unique moyen d'atteindre la vérité du drame. Dans son dernier livre, *"L'écriture ou la vie"* il justifie ce parti pris par l'impérieuse nécessité du témoignage : *"Seul l'artifice d'un récit maîtrisé parviendra à transmettre partiellement la vérité du témoignage"*⁽⁴⁷⁾. Position inattendue qui bouscule les assertions convenues sur les exigences propres au devoir de mémoire!

Le "grand voyage"

Ils étaient donc des milliers qui, déjà brisés, partaient de Compiègne, emportés vers l'insoupçonnable détresse de *"L'espèce humaine"*.

Cinquante deux convois à destination des camps nazis quittent la ville entre mars 1942 et août 1944, déportant en moyenne un millier d'hommes. De plus en plus nombreux (5 en 1942, 22 en 1943 et 27 en 1944) à mesure que s'accroissent la fureur exterminatrice et les besoins en main-d'œuvre servile de l'Allemagne, ils ont pour principales destinations Buchenwald et Mauthausen (respectivement 16 et 8 convois). D'autres, moins souvent, partent pour Auschwitz, Ravensbrück ou Sachsenhausen (respectivement 4, 5 et 3). Long en moyenne de trois à quatre jours et autant de nuits, le transport s'effectue dans de déplorables conditions matérielles. Entassés entre quatre vingts et cent dans des wagons à bestiaux, sans eau ni vivres suffisants, les déportés s'épuisent vite. Certains succombent en route. La mortalité des

convois est souvent élevée et atteint parfois un niveau effrayant. C'est notamment le cas pour le convoi qui part de Compiègne le 2 juillet 1944, le plus important qui ait jamais quitté la ville, puisqu'il emmène, au départ, 2166 déportés. Dans ce *"Train de la mort"*, tel qu'il fut rebaptisé par ceux qui y survécurent, Christian Bernadac a établi, en confrontant les différentes sources avec les témoignages des survivants, que 536 prisonniers ont péri pendant le trajet entre Compiègne et Dachau⁽⁴⁸⁾.

Au bout du *"Grand voyage"* c'est l'univers concentrationnaire, l'enfer dans lequel les déportés ont dû, selon l'expression de David Rousset, survivre à leur propre mort. Bien peu y parviennent. Très précisément calculé par Serge Klarseld, le taux de mortalité atteint parmi les Juifs déportés de France 97%. Il est estimé à 41% chez les déportés politiques.

* * *

Sur la route de Paris, au sud de Compiègne, un monument rappelle que, pendant 1162 jours, du 21 juin 1941 au 29 août 1944, les casernes de Royallieu ont abrité un camp d'internement contrôlé par les nazis. Inscrit dans l'espace familial, ce mémorial retient rarement l'attention du passant sauf peut-être le dernier dimanche d'avril, jour du Souvenir...

53785 détenus, *"ennemis du Troisième Reich"* : résistants, communistes, Juifs, droits communs ont séjourné au camp de transit de Royallieu, antichambre du système concentrationnaire nazi : ils y vivaient dans *"l'angoisse, la terreur, l'incertitude et le mystère"*⁽⁴⁹⁾.

49860 personnes ont quitté Compiègne pour un *"grand-souvent un dernier-voyage"* vers de macabres destinations : Buchenwald, Auschwitz, Dachau, Neuengamme...

la longue errance des déportés...

Royallieu, où ils sont restés, pour certains quelques jours, pour d'autres quelques semaines, voir plusieurs mois, était pour les internés le point de départ d'un long calvaire : dans cet ersatz de monde où planait l'odeur de la mort commençait le long processus d'anéantissement de l'être humain.

Entre les murs du camp de Compiègne, Robert Desnos le poète, Jorge Semprun l'écrivain, Edouard Michelin l'industriel, Albert Sarraut l'homme politique, Geneviève de Gaulle la résistante, ont partagé le sort de milliers d'anonymes : tous cherchaient en eux la force de survivre, survivre pour revenir, revenir pour raconter... ou au moins essayer... Robert Desnos, interné à Royallieu du 20 mars au 27 avril 1944, a trouvé cette force dans la poésie, son *"abri"*, *"le cheval qui court au-dessus des montagnes"*⁽⁵⁰⁾, au-dessus des barbelés vers le ciel d'Ile-de-France, vers la liberté.

Au retour - pour ceux qui reviendront - il faudra témoigner. Mais comment raconter ? Comment exprimer l'inexprimable, faire imaginer l'inimaginable, accepter l'acceptable ? Comment évoquer ce *"passé qui ne passe pas"*⁽⁵¹⁾, ces *"années noires"*⁽⁵²⁾ où sur tout le territoire français en zone occupée comme en zone libre (envahie à son tour par l'armée allemande le 11 novembre 1942) des camps d'internement comme celui de Royallieu ont servi à rassembler, dans des conditions souvent dramatiques des milliers d'être humains, envoyés sciemment, méthodiquement, avec la complicité et l'aide des autorités françaises, vers la nuit des temps de la barbarie nazie ?

Aujourd'hui en 1995, cinquante ans après la capitulation du Troisième Reich, le monde commémore la libération des camps nazis : tous

les chefs d'Etat parlent d'une même voix ; ils soulignent la nécessité de tirer les leçons de l'Histoire, rappellent le caractère sacré de la vie humaine, l'égalité des hommes sans distinction de religion ou de race... "plus jamais ça"...

Aujourd'hui en 1995, à l'occasion du cinquante troisième anniversaire de la rafle du Vel'd'Hiv, le président français Jacques Chirac évoque "ces heures noires (de) notre histoire", "une injure à notre passé et à nos traditions". Il dénonce "la folie criminelle de l'occupant (...) secondée par des Français, secondée par l'Etat français". "La France ce jour-là accomplissait l'irréparable, ajoute le chef de l'Etat, nous conservons à l'égard (des déportés de France et donc de tous ceux qui sont partis de Royallieu) une dette imprescriptible". Ainsi après tant d'années de silence, la responsabilité, la "faute" de "l'Etat" français est reconnue par un président de la République⁽⁵³⁾.

Et pourtant aujourd'hui, encore, en 1995, "nous feignons de croire que tout cela est d'un seul temps et d'un seul pays, nous (...) n'entendons pas qu'on crie sans fin"⁽⁵⁴⁾...

Alors pour perpétuer la mémoire de tous ces internés de Compiègne, pour lutter contre l'oubli, lorsque tu passeras devant le camp de Royallieu, devenu "lieu du souvenir" mais aussi "lieu de mémoire" (au sens défini par Pierre Nora), "PASSANT, SOUVIENS-TOI !"⁽⁵⁵⁾...

NOTES :

- (1) Vichy décida, par exemple, de révoquer 5% des magistrats. Tous les autres, à la seule exception de Paul Didier, prêtèrent serment au maréchal Pétain. Chemin, A. "Les juges sous Vichy". Le Monde, 31 déc. 1993. Compte-rendu d'un colloque organisé par l'Ecole nationale de la magistrature.
- (2) Discours du président de la République Jacques Chirac le 16 juillet 1995.

- (3) Grynberg A. *Les camps de la honte, les internés juifs des camps français 1939-1944*, Paris, La Découverte, 1991.
 Peschanski, D. *Les camps français d'internement, La déportation, le système concentrationnaire nazi*, BDIC, 1995.
- (4) Cf. infra. p. 2.
- (5) Rutkowski A. "Le camp de Royallieu". Le Monde Juif, oct. déc. 1981, n°37.
- (6) Hoen Jean. *De Compiègne à Buchenwald; Fronstalag 122*.
- (7) Semprun Jorge. *Le grand voyage*. Gallimard, 1963. *L'écriture ou la vie*. Gallimard, 1994.
- (8) Pineau Christian. *La simple vérité*. Paris : Julliard, 1960. pp. 304-320.
- (9) Delbo Charlotte. *Le convoi du 24 janvier*. Editions de Minuit, 1965.
- (10) Bernadac Christian. *Le train de la mort*. Editions France Empire, 1970 p. 21.
- (11) Archives Nationales. A. j⁴¹ 326. Deux exemples à partir de fiches de déportés : Baillet René domicilié à Mérygnac, route de l'alouette en Gironde. Né le 22.6.1920. Arrêté le 8.3.1943, détenu à Compiègne du 8.3.1943 au 16.4.1943 puis déporté en Allemagne.
 Cambillard Léon, imprimeur à l'Imprimerie Nationale. Domicilié à Clamart, avenue des tilleuls. Né le 2.11.1888 à Lille. Arrêté à Paris le 28.6.1941. Motif : communiste. Détenu à Compiègne du 28.1.1941 au 7.7.1941.
- (12) Danielle Casanova et Marie-Claude Vaillant-Couturier faisaient partie du convoi des 230 femmes parties de Compiègne le 24 janvier 1943 vers Auschwitz puis Ravensbrück. Elles étaient résistantes communistes. Danielle Casanova (née le 9 février 1909 à Ajaccio) est morte du typhus à Auschwitz le 9 mai 1943; elle est décorée de la légion d'honneur à titre posthume.
 Marie-Claude Vaillant-Couturier (née le 3 novembre 1912 à Paris) rentre de Ravensbrück le 25 juin 1945 et reprend sa vie de militante; elle reçoit la légion d'honneur et crée la Fondation pour la Mémoire de la Déportation.
- (13) Rousset David. *L'univers concentrationnaire*. Paris : Editions du Pavois, 1946. p. 117.
- (14) Bernard Jean-Jacques. *Le camp de la mort lente : Compiègne (1941-1942)*. Paris : Albin Michel, 1944.
- (15) Robert Desnos quitte Compiègne le 27 avril 1944 (il fait partie d'un convoi de 1700 déportés) et arrive à Auschwitz le 30. Le 12 mai, il repart pour Buchenwald, le 25 pour Flossenbürg, les 2-3 juin pour le camp de Floha en Saxe. Le 14 avril, le Kommando de Floha est évacué : certains prisonniers dont le poète sont acheminés jusqu'à Terezin en Tchécoslovaquie. Desnos y meurt du typhus le 8 juin 1945.
- (16) Bernard Jean-Jacques. Op. Cit. p. 30.
- (17) Bernard Jean-Jacques. Op. Cit. p. 73.
- (18) Bernard Jean-Jacques. Op. Cit. pp. 122-123.
- (19) Archives Nationales. Aj⁴¹ 309. Ques-

- tions concernant les internés civils : régime des prisons et camps : 1943-1944.
- (20) Poirmeur André. *Compiègne : 1939-1945*. Compiègne : 1968. p. 115.
- (21) Hoen Jean. Op. Cit. p. 69.
- (22) Bernard Jean-Jacques. Op. Cit. pp. 61-62.
- (23) Bernard Jean-Jacques. Op. Cit. p. 105.
- (24) Delarue Jacques. *Trafics et crimes sous l'occupation*. pp. 237-275.
- (25) Bernard Jean-Jacques. Op. Cit. pp. 49-51.
- (26) Archives Nationales. Aj⁴¹ 309. Op. Cit.
- (27) Bernard Jean-Jacques. Op. Cit. pp. 76-77.
- (28) Robida Michel. *Le temps de la longue patience*. Paris : Julliard, 1946.
- (29) Hoen Jean. Op. Cit. p. 81.
- (30) Pineau Christian. Op. Cit. p.38.
- (31) L'anecdote est rapportée par Poirmeur André. Op. Cit. p. 108.
- (32) Anthelme Robert. *L'espèce humaine*, Paris, Gallimard, 1957.
- (33) Hoen Jean. Op. Cit. p. 78.
- (34) Bernard Jean-Jacques. Op. Cit. p. 82.
- (35) IBID. p. 81.
- (36) Ohen Jean. Op. Cit. p. 108.
- (37) Bernard Jean-Jacques. Op. Cit. p. 185.
- (38) Ibid. p. 231.
- (39) Hoen Jean. Op. Cit. p. 87.
- (40) Bernard Jean-Jacques. Op. Cit. p. 124.
- (41) Ibid. p. 115.
- (42) Wiewiorka Annette. *La libération de Drancy, L'Histoire*, février 1995.
- (43) Hoen Jean. Op. Cit. p. 121.
- (44) Pineau Ch. Op. Cit.
- (45) Delbo Charlotte. Op. Cit.
- (46) Semprun Jorge. *Le grand voyage* p. 268 et sq.
- (47) Semprun Jorge. *L'écriture ou la vie*. p. 22-23.
- (48) Bernadac Christian. Op. Cit. Le 20 avril 1970, l'auteur lançait un appel à témoin dans l'émission radiophonique "Radioscopie". Il recueillit ainsi 161 témoignages inédits sur ce "Train de la mort".
- (49) Témoignage du docteur Abraham Drucker à propos du camp de Drancy, qui résume bien, au-delà des variables locales, l'atmosphère qui régnait dans les camps.
- (50) Dernière lettre de Robert Desnos à sa femme Youki le 7 janvier 1945.
- (51) Référence à l'ouvrage de Conan Eric et Rousso Henry. *Vichy, un passé qui ne passe pas*. Fayard, 1995.
- (52) Formule de l'historien Henry Rousso qui résume très bien ces années 1939-1944.
- (53) Discours du président de la République Jacques Chirac le dimanche 16 juillet 1995 sur les lieux de l'ancien Vélodrome d'hiver.
- (54) Texte de Jean Cayrol dans le film d'Alain Resnais. *Nuit et Brouillard* (1955).
- (55) Barcellini Serge et Wiewiorka Annette. *Passant, souviens-toi! Les lieux du souvenir de la Seconde Guerre mondiale en France*. Plon, 1995.